**Saint-Pierre**

**67140 PRES DE BARR**

DIMANCHE 23 Juin 2024

6 ème MARCHE AUX PUCES

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Pierre

Prix de l'emplacement pour les particuliers : 14 euros les 5 mètres linéaires + 2 euros le mètre supplémentaire.

Prix de l'emplacement pour les professionnels : 40 euros les 5 mètres linéaires + 5 euros le mètre supplémentaire.

**Restauration sur place assurée par les organisateurs**

Votre numéro d'emplacement vous sera donné le jour de la manifestation au point d'accueil situé à l'entrée du marché « ***rue des Acacias*** ».

Pour information, les places seront attribuées suivant l’ordre d’inscription.

Le coupon-réponse tient lieu d'inscription et doit être retourné impérativement avec son règlement.

Chèque à l'ordre de : Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Pierre

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Retournez le coupon à : M. KAUFFMANN Dominique

14, rue Principale 67140 SAINT-PIERRE

**Date limite d’inscription le 19 Juin 2024**

Pour tout autre renseignement contactez :

******M. GRESSLER Tel : 06.79.89.98.29 ou M. KAUFFMANN Tel : 06.31.71.98.88**



Barr et Epfig

**Règlement du marché aux puces du Dimanche 23 Juin 2024 à SAINT-PIERRE**

* Le marché aux puces est ouvert à tous, à condition de renvoyer le bulletin d'inscription totalement rempli, accompagné du paiement en chèque libellé à l'ordre de l’Amicale des Sapeurs-pompiers de Saint-Pierre avant le 19 juin 2024 à l'adresse suivante : M. KAUFFMANN Dominique 14, rue Principale 67140 SAINT-PIERRE.
* Le prix des 5 m est de 14 euros et 2 euros le "m" linéaire supplémentaire pour les particuliers.
* Le prix des 5 m est de 40 euros et 5 euros le "m" linéaire supplémentaire pour les professionnels.
* Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte et aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement.
* La mise en place des stands se fera de 6h00 à 8h00. Passer 8h l'emplacement sera redistribué.
* Les places devront être libérées pour 18h00 et dans un parfait état de propreté. Les vendeurs doivent impérativement débarrasser leur emplacement de tout détritus et ne doivent le faire au détriment des emplacements déjà libérés ou aux abords.
* Les vendeurs sont responsables de leur véhicule, du matériel de leur stand ceci pour les dégâts qu'ils peuvent causer ou subir, et les litiges qui peuvent en découler. En aucun cas, les organisateurs des Puces ne peuvent se substituer à eux dans leurs responsabilités, ni intervenir pour arbitrer quelques différends que ce soit entre vendeurs ou entre vendeurs et acheteurs.
* Les stands de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place seront exclus puisque réservés aux organisateurs. Les confiseries, manèges et brocanteurs sur dérogation accordée par ces derniers.
* La vente d'armes blanches non mouchetées ou à percussion est strictement interdite. L'introduction de substances nocives et/ou explosives est interdite dans le périmètre du marché.
* Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite ainsi que toute manifestation bruyante.
* L'exposant atteste être en conformité avec la législation en vigueur concernant ce type de manifestations et décharge les organisateurs de toute responsabilité.
* L'organisateur fera appel aux forces de l'ordre pour tout manquement au présent règlement.

**INSCRIPTION Particuliers ou Professionnels**

Nom : ............................................ N° de carte d'identité : .......................................

Prénom : ....................................... Délivrée le : ........................................................

Adresse : ....................................... N°Siret (Pro) : .....................................................

Code postal : ................................. Téléphone : ....../....../....../....../......

Ville : ............................................. Email : ................................................................

**PARTICULIERS**: Je réserve ........fois 5 mètres et .......... mètre(s) supplémentaire(s)

**PROFESSIONNELS** : Je réserve ........ fois 5 mètres et .......... mètre(s) supplémentaire(s)

Coût Total: ................ euros

⃝***Voiture***  ⃝***Remorque*** ⃝***Camionnette***

Je soussigné(e) ........................................................, né(e) le ....../....../............... à .............................., participant non professionnel à la vente désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de cette année et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Je déclare louer cet emplacement en tant que particulier ou professionnel et accepte en tous points le règlement du marché aux puces du présent bulletin d'inscription.

**Seule la place pour 1 véhicule sera prévue à votre emplacement.**

Date: ....../....../................ Signature: ..........................................